

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 61-62 (1994-1997)

Artikel: Du paysage au lieu de mémoire
Autor: Grandgirard, Vincent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU PAYSAGE AU LIEU DE MEMOIRE

Vincent Grandgirard

I. Introduction

Notre réflexion repose sur une conviction selon laquelle tout paysage est un lieu de mémoire. Cette affirmation constitue l'hypothèse que nous souhaitons vérifier dans les lignes qui suivent. Notre raisonnement s'articule en trois étapes.

Dans un premier temps, nous exposons les principales significations que nous attribuons au concept de «paysage».

Nous présentons ensuite notre compréhension de la notion de «lieu de mémoire» et notre point de vue quant à son emploi dans le cadre de la discipline «géographie». Selon nous, les lieux de mémoire géographiques sont nombreux et sont dotés de caractéristiques particulières que nous passons en revue brièvement.

Enfin, nous tentons de montrer en quoi les paysages sont des lieux de mémoire, avant de signaler les propriétés essentielles des lieux de mémoire paysagers.

II. Le paysage

Notre conception du «paysage» est présentée de façon très synthétique dans le paragraphe qui suit. Chaque idée-clé (en italique) fait l'objet d'un bref développement ultérieur.

Le paysage consiste en une *portion d'espace* située à *l'interface nature-société*. La disposition spatiale des composants de cet espace fournit une infinité d'*images* potentiellement offertes à la vue. Parmi ces dernières, seules celles qui sont *perçues par un observateur* sont considérées comme des *paysages effectifs*. Ceux-ci n'existent que dans un *intervalle d'échelles donné*, délimité par les spécificités de la vision humaine. Conçus comme médiateurs entre les hommes et leurs *milieux de vie*, les paysages représentent un *facteur d'identité* primordial. Cette propriété, associée au fait qu'ils *évoluent* et qu'ils jouent un rôle d'*archive (palimpseste)*, est à l'origine de la valeur des paysages en tant que *patrimoine* naturel et culturel.

Le paysage est une *portion d'espace* ...

Le concept de paysage est intimement lié à celui d'espace, sans qu'ils soient pour autant synonymes. En effet, bien que l'espace soit le support du paysage, ce dernier n'est pas n'importe quel morceau de la surface terrestre, vu de n'importe où, à n'importe quelle échelle. Un paysage se définit par un certain nombre de caractéristiques que nous allons évoquer ci-dessous.

... située à *l'interface* entre le domaine naturel et le domaine de l'action de l'homme.

Le façonnement du paysage résulte de la combinaison de facteurs naturels (astro-nomiques, climatiques, biologiques, géologiques, géomorphologiques et hydrolo-giques) et de facteurs humains (démographiques, socio-culturels, politiques, techniques et économiques). Bien qu'il existe des paysages entièrement naturels et des paysages purement anthropiques, les paysages de genèse mixte sont les plus fréquents.

Un espace donné peut fournir une multitude d'*images* ...

La disposition des éléments naturels inertes ou vivants et des éléments anthro-piques sur une certaine portion d'espace est à l'origine d'une infinité d'images pouvant être offertes à la vue (Wieber, 1985).

... qui deviennent des *paysages effectifs* dès lors qu'elles sont *perçues par un observateur*.

Les images d'un espace donné sont toutes des paysages potentiels. L'unique condition pour qu'elles deviennent des paysages effectifs est qu'elles soient appréhen-dées par un observateur ou un groupe d'observateurs particulier. La perception de ces paysages se fait à travers une combinaison de filtres. Ces derniers peuvent être des filtres physiologiques, des filtres socio-culturels ou encore des filtres personnels.

Selon cette conception, un paysage est chargé de significations par l'observateur; il constitue une représentation particulière de l'espace qui en est le support (v. fig. 1).

Les paysages n'existent que *dans un intervalle d'échelles donné*.

Un paysage est une image de la surface terrestre perçue par un spectateur donné, à un moment précis, depuis un emplacement défini à la surface de la Terre. L'échelle dans laquelle s'inscrit un paysage est par conséquent fortement conditionnée par les caractéristiques de la vision humaine. Ainsi, tout paysage est compris dans un conti-nuum d'échelles allant de la grande échelle à la petite échelle. Cette propriété est à l'ori-gine de la distinction fréquente de trois parties dans un paysage: l'avant-plan (zone des détails, grande échelle), le plan du paysage proprement dit (distinction des caractéris-tiques des éléments du paysage et de leurs rapports mutuels, échelle moyenne) et l'arrière-plan (perception des volumes, des formes générales, petite échelle) (Neuray, 1982, p. 28-29).

Le paysage, *milieu de vie* et *facteur d'identité*.

Les éléments du paysage sont considérés comme les composants du milieu de vie. En effet, ces éléments n'acquièrent une signification qu'après avoir été réinterprétés par rapport à l'expérience de l'observateur. Le paysage, entendu comme représentation d'un territoire, exprime la façon dont ce dernier est perçu et vécu.



Fig. 1. De l'espace au paysage.

En outre, à travers les multiples significations qu'il véhicule, le paysage permet aux hommes de se situer dans le temps et dans l'espace, de s'identifier à une culture ou à un groupe (Pinchemel, 1992, p. 377). Le paysage rassemble; les membres d'une communauté se reconnaissent dans le paysage où ils vivent, habitent et travaillent (Sautter, p. 57).

Les paysages évoluent.

La dynamique paysagère est multiple. Ainsi, les paysages changent au cours d'une journée, d'une année ou au gré des variations climatiques. Les paysages enregistrent toute évolution naturelle, qu'elle soit lente ou subite. Enfin, ils reflètent les mutations d'une société, de son économie, etc., dans ses transformations progressives ou régressives.

Il convient en outre de mentionner que les perceptions que les hommes ont des paysages évoluent aussi rapidement (souvent même plus rapidement) et de façon aussi radicale que les paysages eux-mêmes.

Le paysage est un *palimpseste*.

Le paysage est une archive vivante du passé de la nature et des hommes. Il est investi d'une fonction archéologique (Roncayolo, 1986). En effet, tout au long de l'histoire de la Terre, il a enregistré étape par étape la succession des activités de ses habitants. Ainsi, le paysage conserve et présente, sous forme de traces, les organisations anciennes et actuelles des systèmes écologiques, économiques, sociaux et symboliques (Pellegrini, 1991, p. 25).

Le paysage est un *patrimoine*.

Le paysage, miroir et mémoire des activités humaines et de la dynamique des milieux naturels, représente un patrimoine à découvrir et à conserver (Vion, 1994). Sa valeur en tant que patrimoine est liée à ses rôles de facteur d'identité et d'archive, qui en font un élément primordial des racines humaines. Sous forme imagée, on pourrait assimiler le paysage à un livre précieux, où les hommes peuvent lire leur passé et qu'ils peuvent continuer à écrire par leurs actions présentes ou futures (Lambelet, 1994).

III. Le lieu de mémoire

Le terme de «lieu de mémoire», comme nous l'avons compris, désigne une notion abstraite, qui rend compte de la dimension symbolique de mémoriaux divers. Le Grand Robert en propose une définition claire, à laquelle nous nous rallions: «*unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté*».

La figure 2 illustre le processus qui est à l'origine de la constitution d'un lieu de mémoire.

Le succès de la formule de Nora est certes lié à la richesse des significations

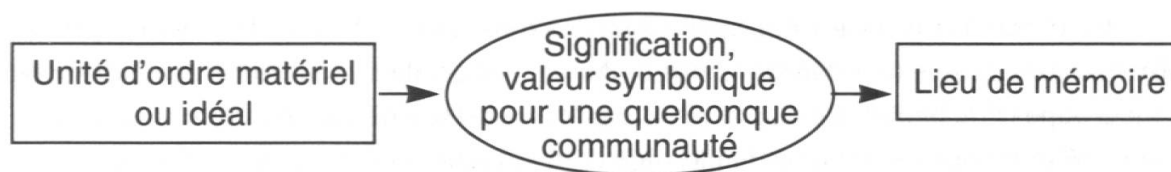


Fig. 2. Constitution d'un lieu de mémoire.

qu'elle recouvre, mais elle est surtout due à son pouvoir rassembleur, à un moment où le rapport des hommes à leur histoire change et où les maîtres mots sont «identité», «mémoire», «patrimoine» et «commémoration» (Hartog, 1993).

Les géographes, curieux par nature, devraient être sensibles aux significations rattachées à la notion de lieu de mémoire ainsi qu'aux potentialités de renouvellement de la recherche qu'elle offre. En effet, l'espace, objet d'étude de la géographie, est entendu comme «*un complexe multivarié de données d'ordre naturel, d'ordre historique (...), d'ordre organique (économie, société, politique) et comme théâtre d'un jeu de forces permanent*» (George, 1984). L'étude de l'espace comporte plusieurs approches, dont certaines ne manqueront pas d'intégrer rapidement le concept de lieu de mémoire et d'en multiplier les illustrations géographiques. Il convient notamment d'évoquer l'approche historique (géohistoire), qui se préoccupe de la dynamique de l'espace à travers le temps, et les approches subjectives portant sur l'espace vécu et perçu (géographie des représentations).

Pour les géographes, l'expression «lieu de mémoire» peut prêter à confusion du fait de la signification géographique particulière du mot «lieu». Le lieu, sujet privilégié des études géographiques, désigne un espace concret, identifié et individualisé. Pour désigner les mémoriaux auxquels renvoie la notion de lieu de mémoire, nous aurions préféré le vocable «objets de mémoire». Cependant, conscients de la possible ambiguïté évoquée ci-dessus, nous adoptons le terme de «lieu de mémoire» au vu du succès unanime qu'il remporte chez les historiens, chez les politiciens et même auprès du grand public.

Les lieux de mémoire géographiques sont de natures très diverses, ils possèdent des caractéristiques variables et peuvent exister à différentes échelles.

Ainsi, les lieux de mémoire spatiaux peuvent être des lieux selon l'acception géographique du terme (objets ponctuels tels que localités, reliefs particuliers, sites ayant été le théâtre d'un événement marquant, etc.). Ils consistent également en éléments linéaires parfois organisés en réseaux (par exemple des cours d'eau, des frontières ou des voies de communication), ou en éléments aréolaires (tels que systèmes spatiaux, régions ou, dans une certaine mesure, paysages).

Les lieux de mémoire géographiques sont matériels ou/et immatériels selon qu'ils

se rapportent à des objets concrets ou/et à leurs représentations. Suivant notre compréhension de la notion de lieu de mémoire, ils possèdent dans tous les cas une dimension idéelle, liée à la charge symbolique dont ils sont investis.

L'existence et l'intensité des lieux de mémoire géographiques sont fonction de leur pouvoir unificateur. Les communautés qu'ils rassemblent sont de nature et d'importance très variables. Ainsi, telle unité sera chargée de signification symbolique pour l'ensemble de la population d'un lieu, d'une région, d'un pays, voire même d'un continent ou du monde entier alors qu'une autre n'aura de sens que pour un groupe d'individus particulier (par exemple pour la seule « caste » des géographes ou pour un groupe de spécialistes parmi ces derniers).

Enfin, la création, l'émergence des lieux de mémoire géographiques peut répondre à une certaine finalité, à une certaine volonté ou, au contraire, être spontanée. Par exemple, une région touristique dont la promotion serait faite à grand renfort de campagnes publicitaires pourrait devenir un lieu de mémoire « volontaire ». Dans une perspective voisine, nous distinguons les lieux de mémoire exprimés, identifiés, de ceux dont l'existence n'est pas reconnue.

IV. Tout paysage est lieu de mémoire

Le paysage est un lieu de mémoire, ce dernier terme étant compris dans son sens premier de « mémoire-archive » ou de « mémoire-souvenir ». Ce point de vue a été développé dans les paragraphes évoquant l'évolution du paysage et le décrivant comme un palimpseste.

Mais le paysage est également un lieu de mémoire, de « mémoire-symbole », selon l'acception particulière proposée par Nora. En effet, un paysage n'existe qu'au travers de ses observateurs; il est un espace vécu, perçu, signifiant (v. ci-dessus). Comme l'exprime si justement Pellegrini (1991, p. 25), « *le paysage se donne comme un échangeur entre le sensible et le monde des significations* ». La figure 1 illustre les étapes successives qui conduisent du sensible (l'espace) au paysage. Or la dernière phase de ce cheminement, sans laquelle il ne peut y avoir de paysage, correspond exactement au processus par lequel se constitue un lieu de mémoire (v. fig. 2). Cette constatation nous incite à affirmer qu'il n'est pas de paysage qui ne soit également lieu de mémoire.

Afin d'étayer nos propos, il est d'ailleurs tentant d'emprunter les explications de Nora (rapportées par Theis, 1993, p. 50) et de les appliquer au paysage: le paysage-lieu de mémoire « *renvoie à ce qui se passe aujourd'hui dans ce qui s'est passé autrefois, à travers la volonté des hommes ou le travail du temps, et le plus souvent les deux* ». Enfin, il est significatif d'observer que le paysage est fréquemment associé aux termes « identité », « mémoire » et « patrimoine » (v. ci-dessus) qui, selon Nora (1992, p. 1010), sont les trois mots-clés d'une conscience contemporaine en mal de repères.

Les lieux de mémoire paysagers possèdent à la fois les caractéristiques des paysages et celles des lieux de mémoire. Ainsi, bien qu'ils soient supportés par des portions d'espace (matérielles), les lieux de mémoire paysagers sont essentiellement idéels du fait des significations qui leur sont associées. Ils évoluent, consécutivement aux changements qui affectent leurs composants naturels ou humains et les perceptions qu'en ont les divers observateurs.

Les lieux de mémoire paysagers peuvent être volontaires ou spontanés, exprimés ou non. Leur intensité dépend de l'importance de leur charge symbolique. On pourrait, à ce propos, penser que la plupart des paysages n'existent que pour des observateurs individuels et qu'ils ne constituent en l'occurrence pas des lieux de mémoire. Or, selon nous, ce sont les modes d'appréhension plus que les paysages qui sont individuels. La somme des multiples perceptions individuelles équivaut à une appropriation collective de ces paysages et leur confère une signification suffisamment importante pour qu'on les considère comme des lieux de mémoire. On les décrira alors comme des lieux de mémoire spontanés et non exprimés.

Enfin, les lieux de mémoire paysagers existent à différents niveaux scalaires.

L'échelle privilégiée des lieux de mémoire paysagers est l'échelle moyenne ou, plus précisément, un intervalle d'échelles compris entre la grande et la petite échelle. Par commodité, les lieux de mémoire paysagers reconnus sont fréquemment désignés par les éléments ponctuels les plus marquants qu'ils recèlent. Ainsi, Borcard (1993, p. 23), dans son tour d'horizon des lieux de mémoire fribourgeois, évoque les paysages suivants: le bourg de Gruyères et son château, le Moléson, la vieille-ville de Fribourg, le viaduc de Grandfey ou le Lac Noir. Ces lieux de mémoire paysagers, que nous qualifions de «ponctuels» se rapportent à des paysages effectifs, possédant toutes les caractéristiques exposées en début d'article. Ils sont supportés par des espaces de dimension restreinte (échelle moyenne).

Borcard (1993, p. 23) évoque également, parmi les lieux de mémoire paysagers fribourgeois, le paysage gruyérien et la Singine. Tous deux renvoient à des espaces trop vastes pour qu'on puisse les assimiler à des paysages effectifs. Ces espaces correspondent à des paysages-types. Selon Jeanneret (1990, p. 4), «il y aurait lieu de définir le paysage-type (...) comme représentant ou exemple d'un type de paysage». Les paysages-types sont des paysages abstraits, reconstruits par l'observateur sur la base de ses propres représentations et valables pour une région donnée. Ces paysages-types constituent donc des lieux de mémoire paysagers aréolaires, associés à des espaces d'une certaine étendue (petite échelle).

V. Conclusion

Par la présente réflexion, nous pensons avoir rendu compte de la pertinence de la notion de «lieu de mémoire» dans l'étude du paysage (des paysages). Cette notion permet, dans une certaine mesure, un renouvellement de l'analyse paysagère, notamment en ce qui concerne les problématiques de la perception et de la représentation des paysages, de la valeur symbolique qui leur est assignée et de l'évolution de cette dernière dans le temps, du rôle des paysages en tant que facteurs d'identité, du paysage-archive (palimpseste), du paysage-patrimoine, etc.

Bibliographie

Borcard, P. (1993): «Les «Lieux de mémoire» de Pierre Nora regardent l'histoire au fond des yeux»; suivi de: «Non-lieu pour l'histoire cantonale» et de «Fribourg entre clichés et images». In: *La Liberté*, 6-7 mars 1993, p. 21-23.

Boyer, L. & Grandgirard, V. (1993): «Evaluation du paysage, le cas des vallées sèches de l'Ajoie». In: *UKPIK*, Cahiers de l'Institut de Géographie de Fribourg / Suisse, n° 9, p. 33-49.

Clerc, V. & Noël, S. (1994): *Pierre Nora: les lieux de mémoire*. Séminaire, Institut d'Histoire Contemporaine de l'Université de Fribourg.

George, P. (1984): *Dictionnaire de la géographie*. 3^e édition revue et augmentée. Presses Universitaires de France, Paris.

Grandgirard, V. & Boyer, L. (1992): *EIE N16. Evaluation des vallées sèches de l'Ajoie*. Mémoire de diplôme, Institut de Géographie de l'Université de Fribourg.

Hartog, F. (1993): «Un miroir sur nos routes». In: *L'Express*, n° 2170, 11 février 1993, p. 58.

Jeanneret, F. (1990): «La notion de paysage-type». In: *Geographica Helvetica*, n° 1, p. 3-6.

Lambelet, C. (1994): «Editorial. Bataille pour un paysage». In: *Le Temps des affaires*, numéro spécial du *Temps Stratégique*, n° 57, avril 1994, p. 5.

Neuray, G. (1986): *Des paysages. Pour qui? Pourquoi? Comment?* Les Presses agronomiques de Gembloux, Gembloux (Belgique).

Nora, P. (s. d.) (1984, 1986 et 1992): *Les lieux de mémoire*. Tome I: La République (1984, 1 vol.). Tome II: La Nation (1986, 3 vol.). Tome III: Les France (1992, 3 vol.). Gallimard, Paris.

Nora, P. (1992): «L'ère de la commémoration». In: Nora, P. (s. d.): *Les Lieux de mémoire*. Tome III: Les France. Vol. 3: De l'archive à l'emblème, Gallimard, Paris, p. 975-1012.

Pellegrini, C. (1991): «Evaluation esthétique du paysage». In: *GEO-REGARDS*, Cahiers de l'Institut de Géographie de l'Université de Neuchâtel, n° 21.

Pinchemel, P. & Pinchemel, G. (1992): *La face de la Terre. Eléments de géographie*. 2^e édition mise à jour. Armand Colin, Collection U Géographie, Paris.

Roncayolo, M. (1986): «Le paysage du savant». In: Nora, P. (s. d.): *Les lieux de mémoire*, tome II: La Nation*, Gallimard, Paris, p. 487-528.

Sautter, G. (1979): «Le paysage comme connivence». In: *Hérodote*, n° 16, p. 40-67.

Theis, L. (1993): «La grande aventure des «lieux de mémoire»». In: *Le nouvel Observateur*, n° 2228, 11-17 février 1993, p. 50-51.

Vion, E. (1989): «L'archéologie du territoire: étudier le passé pour gérer le présent». In: *Paysages découverts*, n° 1, GREAT, Lausanne, p. 9-21.

Vion, E. (1994): «Plaidoyer pour une nouvelle gestion du paysage ...». In: *Le Temps des affaires*, numéro spécial du *Temps Stratégique*, n° 57, avril 1994, p. 80-89.

Vion, E. & Tiercy, J.F. (1993): «Entretiens sur la mutation du paysage». In: *Paysages découverts*, n° 2, GREAT, Lausanne, p. 191-229.

Wieber, J.C. (1985): «Le paysage visible, un concept nécessaire». In: Berdoulay, V. & Phipps, M.: *Paysage et système*, Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, p. 167-178.